

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

2021-2022

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 juin 2022 à 17 h 30 à la salle Katimavik

Présences

Yves Néron	Directeur
Serge Duclos	Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Louise Fortier	Agente de bureau classe principale
Dany Blanchet	Enseignant – secteur Soutien informatique
Diane Blanchette	Conseillère en orientation
Nathalie Chartrand-Beauregard	Enseignante – secteur Santé
Danielle Fortin	Enseignante – secteur Horticole
Monica Godin	Professionnelle à la motivation scolaire
Jean Lamontagne	Consultant en arboriculture
Chantale Lévesque	Enseignante – secteur ATP
Dre Marie-Hélène Poulin	Clinique dentaire des Chutes
Yves-Marie Rolland	Enseignant – Alimentation et tourisme
Stéphane Tanguay	Bureau de Services Québec de Charlesbourg

Invités

Alexandra Caron	Gestionnaire administrative d'établissement
Noémie Drouin	Conseillère en communication
Stéphane Trudeau	Conseiller pédagogique au CFTC de Charlesbourg

Absences

Maxim Ampleman-Bouchard	Élève en Cuisine
Marie-Pier Riverin-Gagnon	Conseillère pédagogique
Dylan Langlais	Élève en Assistance technique pharmacie
Sylvie-Josée Tremblay	Enseignante – secteur Santé

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après vérification du quorum, monsieur Serge Duclos déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à tous.

Suite à l'annonce du décès de monsieur Patrick Lapointe, enseignant en Soutien informatique et membre du conseil d'établissement, monsieur Serge Duclos réclame une minute de silence en sa mémoire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance et vérification du quorum
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 février 2022
- 4.0 Suivis au procès-verbal du 23 février 2022
- 5.0 Période de questions accordée au public
- 6.0 Correspondance et dépôt de documents
- 7.0 Points à traiter
 - 7.1 Planification de la publicité 2022-2023 – Invitée Noémie Drouin
 - 7.2 Approbation des coûts facturés aux élèves 2022-2023 – Alexandra Caron
 - 7.3 Adoption des projets d'investissement
 - 7.4 Présentation des menus de la cafétéria pour l'année scolaire 2022-2023 et liste de prix
 - 7.5 Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement du Centre de services scolaire (Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)
 - 7.6 État de situation de la clientèle
 - 7.7 Dépôt du plan d'effectifs 2022-2023
 - 7.8 Dépôt du bilan du service de reconnaissance des acquis et du service aux entreprises
 - 7.9 Dépôt du rapport des activités 2021-2022
 - 7.10 Approbation des règles de vie du Centre 2022-2023
 - 7.11 Approbation du rapport annuel du CÉ
 - 7.12 Dépôt du calendrier scolaire pour le Service trajectoire (FPT)
 - 7.13 Approbation des activités scolaires et parascolaires
 - 7.14 Dépôt du calendrier des rencontres 2022-2023
 - 7.15 Représentation au CÉ pour 2022-2023
- 8.0 Communication de la présidence
- 9.0 Communication de la direction
 - Reconnaissance par le comité EHDAA
 - Programme d'études *Retraitement des dispositifs médicaux*
 - Conférence Maryus Bourgeois
- 10.0 Prochaine rencontre

CE 21/22-20

Monsieur Dany Blanchet propose l'adoption de l'ordre du jour.

*** ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ ***

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2022

CE 21/22-21 Madame Marie-Hélène Poulin propose d'adopter le procès-verbal du 23 février 2022.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 23 FÉVRIER 2022

Aucun suivi.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS ACCORDÉE AU PUBLIC

Aucune.

5. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucune.

6. POINTS À TRAITER

7.1 Planification de la publicité 2022-2023

Madame Noémie Drouin présente le plan promotionnel du printemps incluant les achats médias, les stratégies de marketing, les objectifs, le mandat et nous parle du sondage qui sera acheminé à tous les élèves en fin d'année.

7.2 Approbation des coûts facturés aux élèves 2022-2023

Madame Alexandra Caron présente le document des coûts facturés à l'élève pour l'année scolaire 2022-2023 avec les comparatifs de l'année dernière. Une augmentation d'environ 6 \$ pour les assurances est à prévoir.

Les élèves qui suivront la formation en ligne du programme Soutien informatique n'auront pas à payer les frais d'assurance.

Plusieurs ajustements sont déposés pour les sorties extérieures et les uniformes.

CE 21/22-22 Madame Monica Godin propose l'adoption des coûts facturés tels que présentés.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.3 Adoption des projets d'investissement

Monsieur Yves Néron présente les différents projets d'investissement.

- 1 local théorique pour accueillir un 3^e groupe pour le Service trajectoire FPT et 3 autres locaux pour les élèves du centre de formation professionnelle. Un montant de 90 000.00 \$ est investi par les Services éducatifs.
- Nouveau DEP dans le secteur santé : DEP 5380 – Retraitement des dispositifs médicaux, le ministère de l'Éducation investira 787 403 \$ et le centre de formation professionnelle Fierbourg 393 700 \$ pour un total 1 181 004 \$. Un document sur l'investissement sera présenté au MÉQ pour le financement des aménagements physiques.
- Achat de véhicules pour le secteur Horticole.

CE 21/22-23

Madame Diane Blanchette propose l'adoption des projets d'investissement tels que présentés.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.4 Présentation des menus de la cafétéria pour l'année scolaire 2022-2023 et liste de prix

Le menu 2022-2023 sera offert à 6.85 \$, soit 0.25 \$ de plus que l'année dernière.

7.5 Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement du Centre de services scolaire (Art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13)

Les dépenses au montant total de 1087.81 \$ sont imputées au compte sur un budget de 1 500.00 \$ pour l'achat de boîtes à lunch servies aux membres du conseil d'établissement.

Suite à notre reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement de notre conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022, il a été entendu que le solde de 412.19 \$ soit transféré à la Fondation des Premières-Seigneuries.

7.6 État de situation de la clientèle

À titre informatif, monsieur Yves Néron présente le tableau de la clientèle et des abandons au 26 mai 2022. Nous avons présentement un taux d'abandon de 13,88 % et 980,65 ETP. Des efforts seront mis en place pour diminuer le taux d'abandon et maximiser la réussite des élèves.

7.7 Dépôt du plan d'effectifs 2022-2023

Voici donc les modifications apportées au plan d'effectifs pour l'année scolaire 2022-2023 :

- Abolition du poste de technicienne en administration dont 25% était pour Fierbourg et 75 % pour les 3 centres FP
- Le projet pilote d'une professionnelle à la motivation scolaire est reconduit pour une 2^e année
- Au service aux entreprises, affichage d'un poste de secrétaire de centre
- Le projet pilote d'une conseillère pédagogique au service aux entreprises est reconduit pour une 2^e année
- Le poste d'ouvrier certifié d'entretien laissé vacant est aboli et un nouveau poste est créé à raison de 2 ½ jours par semaine.
- Abolition du poste de gardienne en soirée
- Le poste de technicienne en documentation est aboli. Un nouveau poste est à venir.

7.8 Dépôt du bilan du service de reconnaissance des acquis et du service aux entreprises

Monsieur Yves Néron présente le rapport des formations en reconnaissance des acquis. Le nombre d'entrevues de validation pour cette année est de 58 générant un total de 25 230 \$. Pour les évaluations, nous avons effectué 397 évaluations depuis le début de l'année. Il y a présentement 8,40 ETP pour les heures sanctionnées. Le bilan nous démontre une augmentation des évaluations.

Pour le service aux entreprises, le chiffre d'affaires de l'année scolaire 2021-2022 devrait atteindre 1 459 733 \$ selon nos prévisions. Un profit réel de 744 699.75 \$ est estimé.

Il félicite l'équipe du service aux entreprises et de la reconnaissance des acquis pour les bons résultats.

7.9 Dépôt du rapport des activités 2021-2022

Monsieur Yves Néron présente le document « Bilan des activités 2021-2022 » décrivant le développement pédagogique et organisationnel. Un document est déposé à cet effet.

Ce bilan trace un portrait démontrant l'implication et l'engagement du personnel de Fierbourg.

7.10 Approbation des règles de vie du Centre 2022-2023

M. Néron mentionne les différentes modifications apportées aux règles de vie pour la prochaine année scolaire.

À la rubrique PRÉSENCE EN CLASSE ET EN STAGE, nous avons retiré la phrase suivante : Gestion des absences et des retards en classe et en stage et avons ajouté « Lors d'absence durant un stage, l'élève doit aviser le superviseur en début de journée. En tant qu'élève je suis responsable de ma formation et de ma réussite.

Le point 3 des absences récurrentes a été modifié comme suit : Si le problème persiste, une rencontre avec un.e professionnel.le ou la direction adjointe du secteur pourrait avoir lieu.

À la rubrique PONCTUALITÉ, nous avons changé le mot suspension par sanction.

Une portion de phrase à la rubrique TENUE VESTIMENTAIRE a été retirée et la phrase a été déplacée à la fin de la section. ~~Pour toute autre information.~~ Le personnel du Centre demeure juge de ce qui est convenable ou non.

Nous avons retiré « Représentants de secteur » à la rubrique STATIONNEMENT.

Nous avons retiré « et de chaussures à roulettes » à la rubrique UTILISATION DE PLANCHE À ROULETTES ET AUTRES.

À la rubrique NOURRITURE ET BREUVAGES, la phrase suivante a été retirée : « Il est strictement interdit de consommer de la nourriture ou de boire dans les laboratoires et dans les locaux d'informatique ; seule une bouteille d'eau étanche sera tolérée ».

Modification de la dernière phrase : Dans les locaux ~~théoriques~~, **seuls** les breuvages autorisés sont permis dans un contenant fermé.

TÉLÉPHONE CELLULAIRE - En tout temps, les enseignants ont le ~~pouvoir~~ **droit** d'encadrer l'usage des cellulaires afin de permettre une utilisation adéquate et pédagogique en classe théorique ou en pratique.

Nous avons retiré la phrase suivante : « ~~Il est évident que~~ ». La phrase est maintenant libellée : Les appels personnels ne peuvent être répondus pendant la dispensation des cours pour les élèves ».

Le montant des amendes liées aux différentes infractions prévues à la LOI SUR LE TABAC a été augmenté de façon importante allant de 250 \$ à 1 500 \$ au lieu de 750 \$.

AFFICHAGE ET SOLLICITATION

Une précision concernant l'AFFICHAGE ET SOLLICITATION a été indiquée. Désormais, l'affichage doit être autorisé par la conseillère en communication et devra être fait aux endroits prévus à cet effet. La sollicitation est interdite.

À la rubrique SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS AU BÂTIMENT, dans le premier paragraphe, des modifications ont été apportées. Ce dernier se lit comme suit : Dans un souci d'assurer la sécurité des élèves et de ses bâtiments, Fierbourg, centre de formation professionnelle s'est doté d'un système de contrôle. Une puce d'accès vous sera remise lors de votre accueil.

Titre de la rubrique CONTRAT D'ENGAGEMENT a été retiré. La perte et le remplacement de la puce d'accès peuvent engendrer des frais de 10 \$ au lieu de 9 \$.

Finalement, la phrase suivante a été ajoutée : À mon départ de Fierbourg, je m'engage à remettre ma puce au centre documentaire ou dans une boîte à cet effet à la sortie de la porte E4 ou E9.

À la page 6 du document, rubrique UTILISATION DE L'INFORMATIQUE, madame Monica Godin s'interroge à savoir si l'adresse du site Internet www.csdps.qc.ca sera correcte considérant le changement de nos adresses courriel. Après validation, cette adresse du site Internet ne sera pas modifiée pour l'année scolaire 2022-2023.

CE 21/22-24

Monsieur Yves-Marie Rolland propose l'adoption des règles de vie du centre.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.11 Adoption du rapport annuel du CÉ

Monsieur Yves Néron présente l'ensemble des activités durant l'année scolaire 2021-2022.

Le rapport annuel du conseil d'établissement 2021-2022 est déposé.

CE 21/22-25

Madame Marie-Hélène Poulin propose l'adoption du rapport annuel 2021-2022.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.12 Adoption du calendrier scolaire 2022-2023 pour le Service trajectoire FPT

Monsieur Yves Néron présente le calendrier scolaire 2022-2023 des élèves en Service trajectoire FPT. Ce sont des élèves du secondaire en formation préparatoire au travail.

Dans le calendrier, il y a 9 journées pédagogiques Trajectoire. Ce sont des journées pédagogiques ajoutées pour de la concertation d'équipe. Ces concertations permettront d'établir des plans d'action pour ces élèves.

CE 21/22-26

Madame Nathalie Chartrand-Beauregard propose l'adoption du calendrier scolaire 2022-2023 pour le Service trajectoire FPT

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.13 Approbation des activités scolaires et parascolaires

Présentation du tableau des activités au secteur Alimentation et tourisme.

CE 21/22-27

Monsieur Dany Blanchet propose l'adoption des activités présentées.

* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ *

7.14 Dépôt du calendrier des rencontres 2022-2023

<u>2022</u>	<u>2023</u>
12 octobre	22 février
26 octobre	12 avril (17 h)
14 décembre	7 juin

7.15 Représentation au CÉ pour 2022-2023

Monsieur Jean Lamontagne nous annonce qu'il ne siègera plus au sein du conseil d'établissement.

Monsieur Duclos le remercie pour son engagement et sa contribution en tant qu'enseignant au secteur Horticole et membre du conseil d'établissement durant plusieurs années.

8. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Monsieur Serge Duclos remercie les membres du conseil d'établissement pour leur implication cette année et souhaite un très bon été.

9. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

- **Reconnaissance par le comité EHDAA**

Dans le cadre des journées EHDAA, Fierbourg a reçu des mises en candidature. Mesdames Monica Godin, Isabelle St-Jean ainsi qu'Émilie Leclerc ont reçu un certificat pour leur dévouement auprès des élèves EHDAA intégrés en classe.

- **Conférence de Marius Bourgeois**

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le conférencier Marius Bourgeois lors d'une journée pédagogique. Il nous a donné des pistes de réflexion intéressantes, peu importe notre rôle dans le domaine de l'éducation.

10. PROCHAINE RENCONTRE

12 octobre 2022

La séance est levée à 19h40.

Louise Fortier
Secrétaire

Serge Duclos
Président